



Mons, le 16 janvier 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan Marshall et objectif 1 pour le Hainaut : Réaction d'Olivier CHASTEL

Face à la tentative du Ministre Président de la Région wallonne Elio Di Rupo de relancer la mécanique du Plan Marshall, le Député fédéral MR Olivier Chastel, Président de la Fédération MR du Hainaut tient à réagir en rappelant que dès que ce plan a été rendu public, il entraînait une série de questions, notamment quant à son financement, puisque seules les sommes provenant de la vente d'actions d'Arcelor et de dividendes de la SRIW, étaient des recettes certaines, le solde soit plus de 65% du Plan Marshall devant être trouvé dans des économies budgétaires c'est-à-dire à charge des autres départements ministériels avec les discussions et arbitrages politiques que cela sous-entend.

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL constate qu'un double « couac » vient de se produire avec d'une part, le refus par l'Europe d'accepter le concept bâclé de la « zone franche » tel que l'envisageait le Gouvernement wallon et d'autre part, l'avis du Conseil d'Etat qui étrille le Plan Marshall. Il constate également que l'extension de zones franches à toute la Wallonie sous la forme de la suppression du précompte immobilier pour les investissements nouveaux n'est en fait que l'application d'une mesure fiscale qui existe en Flandre depuis 1998. Il rappelle d'ailleurs que les Ministres MR sous le précédent Gouvernement avaient proposé cette mesure à plusieurs reprises mais s'étaient heurtés à un veto catégorique de leurs collègues socialistes. Le Député Olivier CHASTEL regrette enfin la nette diminution de la discrimination positive dont bénéficiaient certaines zones en retard de développement économique, comme l'ancien sillon industriel hennuyer.

A propos de la nouvelle aide européenne de 577 millions qui devra être augmentée d'un montant équivalent de la part des finances régionales, le Député fédéral MR rappelle que ce sera plus que probablement la dernière intervention de la Commission européenne en faveur de notre province.

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL souhaite qu'elle soit utilisée de manière plus optimale que les précédentes, puisque, alors que le but en 1994 était de rapprocher le PIB par habitant de la moyenne européenne, le résultat a été de le faire passer de 77,3% à 69,1%. Le Hainaut est devenu un îlot de pauvreté au milieu d'un océan de bien-être.

Le Député fédéral MR Olivier Chastel considère qu'il est plus que jamais indispensable de bien concentrer l'effort européen sur des actes super prioritaires et d'éviter les querelles de clocher. Seules des politiques transversales ont un sens. Le Député fédéral MR rejoint en cela l'analyse du professeur Pagano de l'Université de Mons-Hainaut selon laquelle il faut augmenter le nombre d'entreprises en améliorant l'image du Hainaut principalement en supprimant les friches industrielles tout en assurant une meilleure formation, professionnelle et post scolaire.

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL retient quant à lui quatre axes transversaux prioritaires :

- Augmenter les moyens des outils financiers qui soutiennent les PME
- Assainir les friches industrielles
- Réaliser d'urgence des équipements des zones d'activités économiques prioritaires
- Assurer une meilleure formation de la main-d'œuvre en insistant sur le multilinguisme